



AU LENDEMAIN DES ELECTIONS CANTONALES

Quelle différence entre un homme sage et un homme intelligent ? Un homme intelligent sait sortir d'un problème qu'un homme sage a su éviter...

L'espoir doit aujourd'hui changer de camp : la main invisible du marché a giflé les plus faibles, la main de fer des collectivistes a broyé la liberté de l'Homme, il nous faut trouver un nouvel équilibre alliant la performance collective et le bonheur individuel. **S'indigner est une bonne chose, car cela signifie qu'il y a encore assez d'énergie pour se révolter ; mais se mobiliser est encore mieux, car la vie est un combat.**

Que dire d'autre, tout est là ! Ce texte est un extrait de l'éditorial du dernier rapport du Médiateur de la République : Jean Paul Delevoye.

NDLR : Les Conseillers Généraux élus ont répondu favorablement à notre questionnaire concernant l'avenir du Cher et les avis se rejoignent sur la majorité des points. Seul point de divergence : la reprise de la domanialité du Cher. Il y a ceux qui penchent pour l' Etablissement Public Loire, dont nous attendons les hypothétiques actions depuis plus de 4 ans, et ceux qui penchent pour la Région Centre en ce qui concerne la partie inscrite dans son périmètre, dont le Cher canalisé. **Nous rappelons qu'il n'est nullement indispensable que la totalité du linéaire soit reprise. Cela peut se faire en plusieurs étapes.** Quoi qu'il en soit nous les félicitons pour leurs résultats et nous espérons que les propositions et promesses vont suivre. Quand à tous les autres ils n'ont pas démerité.. A suivre.

Alain Kerbriand Postic, Conseiller Général réélu du canton de Bléré (37) : « Il faudrait constituer une nouvelle structure (syndicat mixte) mais c'est une solution qui risque d'être trop longue ».

Ma proposition est plutôt :

Redimensionner la Communauté de communes de BLERE VAL de CHER en accueillant les communes du Loir et Cher riveraines du Cher.

- Créer une structure (légère) de travail, force de proposition, sur l'ensemble du projet Cher (Economie, tourisme, environnement, associatif...). Elle serait composée de représentants élus (Tours +, CCET, CCBVC étendue au 41, CG37, CG41, Région, Etat) **et des représentants associatifs.**

– Les études et projets seront présentés à l'Etablissement Public Loire, qui sera chargé de les mettre en œuvre en liaison avec les collectivités concernées.

– Je m'engage à être « le moteur » pour mettre en place ce dispositif qui peut paraître complexe mais qui est indispensable pour aboutir avec l'aide de tous.

NDLR : si la « légèreté » de la structure ne nous paraît pas évidente, elle est néanmoins indispensable et nous adhérons à ce principe qui peut effectivement être un moteur de développement, avec bien sûr notre participation qui n'a été que promesses jusqu'à présent. Quand à l'EP Loire il nous semble maintenant indispensable qu'il mette un tigre dans son moteur non seulement pour rattraper le temps perdu mais également pour la mise en œuvre des propositions retenues. Sinon elles risquent de végéter dans les tiroirs. **A SUIVRE...**

Sites internet : <http://www.amis-du-cher.org> <http://www.amis-du-cher.fr>

Rédaction : infos@amis.du.cher.fr

Contact : amis.du.cher@sfr.fr



QUAND FAUT-IL REMONTER LES BARRAGES ?

La date officielle, ratifiée par les préfetures est fixée au 1er juillet. Elle ne nous satisfait pas, mais **ce qui est important à souligner, c'est qu'elle ne satisfait pas non plus le syndicat du Cher canalisé qui se dit prêt à tout pour l'avancer.**

NDLR : nous ne pouvons que féliciter le syndicat et son Président Pierre Lestoquoy de cette volonté.

« C'est un moment historique pour notre syndicat car c'est la première fois que nous nous réunissons dans le Loir et Cher » a déclaré Pierre Lestoquoy, qui regroupe 20 communes, lors de la réunion qui s'est tenue à Montrichard. On se souvient que depuis le 1er janvier, le syndicat compte 5 communes supplémentaires et s'étend donc dans le Loir-et-Cher. Au centre des débats est toujours la date de remontée des barrages et le syndicat a déjà demandé à plusieurs reprises que cela soit fait au 1er juin. Chacun s'accorde à insister sur le développement économique et touristique, le maintien de l'emploi, la préservation des ponts et bien d'autres conséquences comme l'environnement, la destruction d'une partie de la faune aquatique et piscicole. Tous les élus sont déterminés à faire valoir ce qui leur paraît indispensable à la vie de la vallée par de nouvelles rencontres avec les Préfectures.

Cet objectif est difficile à atteindre et pour l'heure, les préfets n'y sont pas favorables.

NDLR : néanmoins, la Bretagne par exemple remonte au 15 juin, fin présumée de la migration des Aloses. Cette date serait un premier pas vers un regain substantiel des activités nautiques

Des travaux en perspective : Un décret de juillet 2010 impose une liste d'ouvrages ou une signalisation est nécessaire pour assurer la sécurité des engins nautiques non motorisés. Un projet devra être présenté en 2012. Compte tenu de la hausse de fréquentation des canoës, le syndicat anticipe et va doter dix barrages de panneaux de danger réglementaires et spécifiques avec des pictogrammes simples (62 000€). **Encore une bonne initiative**

Les recettes du syndicat (environ 242000€) proviennent de la subvention du Conseil Général d'Indre et Loire et des participations des communes riveraines. Au chapitre des investissements pour la maintenance des ouvrages, il est prévu la remise en état des portes d'écluses et du busc à la Croix en Touraine (17 940€), la réparation du barrage de Vallagon à Bourré (41) et le changement des longrines au barrage de Civray (37) pour 52 803€. Une étude sur la réduction de la vulnérabilité de la digue de Saint Avertin (37) est programmée (56 966€)

NDLR : infos La Nouvelle République

DES NOUVELLES DE LA FLOTTE ET DES CHANTIERS

La flotte s'agrandit depuis 2010 de plus de 6 unités. A cela s'ajoutera des bateaux en provenance de Blois, du Cher, de l'Indre et du Loir et Cher. La rivière est de plus en plus appréciée pour sa beauté et le site de Chenonceau y est bien sûr pour beaucoup. Avec le beau temps les chantiers se réveillent : changements de bateaux pour les uns, nouvelle motorisation pour les autres avec

Sites internet : <http://www.amis-du-cher.org> <http://www.amis-du-cher.fr>

Rédaction : infos@amis.du.cher.fr

Contact : amis.du.cher@sfr.fr



quelques liftings de printemps.....La seule chose qui manque dans cette présentation paradisiaque est le manque de signalisation. Elle pourrait pourtant se résumer à peu de choses, c'est à dire les points les plus importants afin de ne pas brouter le fond et casser des hélices et des moteurs. Ce n'est pas les associations de bateaux patrimoines, pourtant avec des fonds plats, qui s'en plaindront car eux aussi ont eu des déboires de ce genre. Le Cher est donné pour un mouillage de 0,80m et on est juste en dessous à l'aval de certaines écluses. Quels sont les points importants ?

Azay sur Cher : la grève en aval du pont. Athée sur Cher : l'aval de l'écluse de Nitray. Ecluse de Vallet : en aval de l'écluse. Bléré : de l'arche marinière du pont (non repérée) jusqu'à l'entrée de l'écluse. La signalisation nécessaire est peu coûteuse et notre association est prête à participer à sa mise en place avant la saison et à son retrait en fin de saison. Ce serait mieux que de dégoûter tous ceux qui souhaitent bénéficier des atouts indéniables de notre rivière. Si vous connaissez d'autres points « noirs », merci de nous les signaler.

Un autre point souvent cité par les navigants : il n'y a pas de ponton d'accostage à Larçay rive gauche. Le site est pourtant attractif. Arriver sur la berge est un acte difficile et périlleux. Dommage. Nous rappelons que les principales cales de mise à l'eau accessibles à tous et gratuitement se situent à Veretz (près du camping), Azay sur Cher(près du pont), Athée sur Cher (port de Chandon près du pont),

Chisseaux (en amont de l'écluse rive droite) Chissay (en amont de l'écluse rive droite), Montrichard (rive droite face à la ville). **Rappel : il est formellement interdit de laisser son véhicule et sa remorque sur une cale de mise à l'eau (passible de contravention)**



ILS L'ONT DIT DEVANT LES CAMERAS...

La rivière de contournement de l'île Balzac à tours a été mise en eau. Elle permettra aux poissons migrateurs de remonter le Cher. **David Chollet**, conseiller municipal Europe-Ecologie à Tours : « cet équipement est insuffisant pour l'écologie de la rivière ». Pour **François Fourcade**, adjoint au maire de Tours, Europe-Ecologie : « Peu de poissons arrivent à franchir aisément ces passes, particulièrement pour la grande Alose »

Sites internet : <http://www.amis-du-cher.org> <http://www.amis-du-cher.fr>

Rédaction : infos@amis.du.cher.fr

Contact : amis.du.cher@sfr.fr



NDLR : Pour affirmer cela il faut des preuves qu'ils n'ont pas. D'ailleurs la migration des Aloses n'est pas encore effective à Tours. Si jamais il y en a, il faudra attendre trois bonnes semaines pour voir les premières; c'est donc parler pour ne rien dire dans le seul but de polémiquer. C'est un peu trop facile quand on ne propose rien d'autre de concret. Si on résume : tout ce qui sera fait ne conviendra jamais ! Si le représentant de Nature-Centre milite encore pour la destruction des barrages pour en faire un sanctuaire de la pêche à la mouche, c'est oublier toutes les autres activités que nous prenons évidemment en compte car nous nous interdisons de sectoriser les usagers

Jean Germain, Maire de Tours et Président de l'EP Loire : « C'est polémiquer pour polémiquer. On pourrait aussi casser tous les barrages mais ce n'est pas possible. L'écologie a un coût. Il nous faut l'assumer; Ce n'est pas un problème » **Dont acte !**

AILLEURS EN FRANCE....

Le Canal Seine-Nord sera le premier construit en France depuis plus d'un siècle. Il mesurera **106 km de long pour 54m de large** et conduira à la construction de **360 hectares de zones portuaires** réparties sur 4 points. Actuellement un chantier d'abaissement de l'autoroute A29 doit permettre le passage d'un pont-canal. Plus de **500 000 m³ de terre** doivent être déplacés pour **abaisser la route jusqu'à 8 mètres sur une longueur de 1,2 km**. Ce chantier emblématique du Grenelle de l'environnement permettra de rendre compétitif le transport par voie d'eau, ce qui en fait un chantier incontournable pour la protection de l'environnement. **20 000 km** : c'est la longueur des voies navigables du réseau européen. **25 000** : c'est le nombre d'emplois qui devrait être créés à l'horizon 2030. Avec ses 4 escales, son port de plaisance, il mènera au développement de l'activité touristique dans cette région de la France . C'est aussi **2 fois plus de marchandises transportées.....et quatre fois plus sur l'axe nord-sud**.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE L'A DIT SUR TF1 :

En déplacement dans la Somme, le Président a fustigé le « terrorisme » de ceux qui, au nom de la protection de l'environnement, bloquent les projets de développement. Il ne s'agit pas de faire de la France une espèce de réserve où seuls les responsables sont ceux qui font des squares et des jardins publics**Je m'opposerai à tous ceux qui, au nom de la bataille pour l'environnement, une bataille juste, voudraient nous expliquer qu'il ne faut pas de développement, a-t-il encore dit. Dont acte !**

AVEC LE BEAU TEMPS QUI ARRIVE, ON SE PREPARE

Le 17 juillet, Tous les adhérents seront les bienvenus et nous attendons aussi tous ceux qui n'ont pas d'embarcation. En effet, nous nous retrouverons pour un pique-nique au bord de l'eau. Chacun amènera ses provisions. Prévoir également chaises et tables de camping. Les Amis du Cher proposeront un petit apéritif. Ce sera l'occasion de faire plus ample connaissance et de

Sites internet : <http://www.amis-du-cher.org> <http://www.amis-du-cher.fr>

Rédaction : infos@amis.du.cher.fr

Contact : amis.du.cher@sfr.fr



passer une après-midi conviviale. Au menu : la découverte du château de Chenonceau par voie d'eau. Un point d'information sera sur place.

Lieu de rassemblement : l'aire de pique-nique en amont de l'écluse de Civray de Touraine, rive droite. Vers onze heures car les places sont convoitées...mais il y aura de la place pour tout le monde. Un plan d'accès vous sera remis ultérieurement. Les bateaux pourront stationner sur le ponton en amont de l'écluse

LES AMIS DU CHER EN CHIFFRES

Plus de 185 adhérents – 46 navigants – 9 professionnels du tourisme – 21 élus – 14 communes - 15 Associations : pêcheurs, bateaux-patrimoine, canoë-kayak, aviron, ski nautique , Régionales et Nationales - et beaucoup de défenseurs dont des riverains, des agriculteurs mais aussi celles et ceux qui nous soutiennent un peu partout.

LE JOURNAL DU CENTRE JEUDI 31 MARS 2011

À DEUX PAS D'ICI ■ À Dompierre, du neuf pour les truites, anguilles ou saumons

Les poissons migrateurs dans une bonne passe

Une passe à poissons vient d'être installée au barrage des Percières, à Dompierre-sur-Besbre, dans l'Allier. Ce dispositif de franchissement est destiné aux poissons migrateurs qui remontent la Loire.

Les travaux ont duré d'octobre 2010 à fin février 2011 (215.000 €). Un dispositif de franchissement a été ajouté à la construction existante. Pour attirer les poissons migrateurs à l'entrée du dispositif et les inciter à passer à l'amont, une voie d'eau a été conçue. Durant le



PASSE À POISSONS. Les travaux se sont élevés à 215.000 €.

chantier, l'alimentation du canal latéral à la Loire a été arrêtée, puisque le barrage des Percières permet de détourner une partie de l'eau pour alimenter le canal, en aval de Dompierre.

Aujourd'hui, toutes sortes de migrateurs sont attendues : truites, anguilles et, pourquoi pas, saumons. En effet, presque simultanément à la mise en service de la passe à poissons dompieroise, le premier saumon de l'année a franchi, le 25 février, le pont barrage de Vichy, sur le bassin de l'Allier. ■

➔ CETTE ANNÉE RETOUR DU FESTIVAL DE LOIRE À ORLÉANS



LOIRET. Fleuve. Il avait eu un incroyable succès à la fin de l'été 2009. Le Festival de Loire revient à Orléans cette année du 21 au 25 septembre prochain. C'est le plus grand rassemblement de vieux gréements d'eau douce en France. Les bateaux, gabares, futreaux, gabarots, filadières, toues, arrivent de tout le fleuve, mais aussi d'ailleurs, du bassin, des autres fleuves, de la Garonne, de la Seine, du Rhône et même de l'étranger puisqu'il y aura des pays invités. Une célébration de la charpente de marine, de l'art de naviguer sur les fleuves et en même temps une célébration du milieu naturel et de la qualité des eaux. ■

LE BERRY REPUBLICAIN MARDI 18 JANVIER 2011

Sites internet : <http://www.amis-du-cher.org> <http://www.amis-du-cher.fr>

Rédaction : infos@amis.du.cher.fr

Contact : amis.du.cher@sfr.fr